



CREAT

Conseil régional  
de l'environnement  
de l'Abitibi-Témiscamingue

25 ans

# PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2021-2025



PRIORITÉ 1 : IDENTIFIER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PROPRES À LA RÉGION

OBJECTIF SPÉCIFIQUE	MOYEN	TÂCHE / ACTIVITÉ	CIBLE	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE
1. Développer et mettre à jour un portrait régional des enjeux environnementaux en Abitibi-Témiscamingue	1.1 Réaliser une tournée régionale auprès des organisations ciblées pour comprendre les enjeux et besoins	Rencontrer les MRC	Rencontrer les 5 MRC	2021	Direction + administrateur/ administratrice
		Rencontrer différents organismes environnementaux	5 rencontres réparties sur le territoire des 5 MRC	2021	Direction + administrateur/ administratrice
		Rencontrer la table des ministères en région / la Conférence administrative régionale (CAR)	Tenue d'une rencontre de discussion au sujet des enjeux environnementaux actuels et futurs	2021	Direction + administrateur/ administratrice
		Rencontrer la direction régionale du MELCC	Tenue d'une rencontre de discussion au sujet des enjeux environnementaux actuels et futurs	2021	Direction + administrateur/ administratrice
		Documenter les enjeux recensés lors de la tournée régionale	Portrait complet à jour	2021	Direction
2. Effectuer une veille sur les enjeux environnementaux régionaux prioritaires	2.1 Mettre en place un système de priorisation des enjeux régionaux et des dossiers reliés	Déterminer les critères à partir desquels les enjeux sont évalués (indicateurs régionaux)	8 enjeux ayant fait l'objet d'une veille environnementale par année	2022	Direction
		Classifier selon ces critères tous les enjeux identifiés dans le cadre de l'établissement du portrait (mineur à prioritaire)		2022	Direction
	2.2 Assurer une veille sur ces enjeux prioritaires	Identifier une sentinelle par enjeu prioritaire		Une sentinelle est identifiée pour chaque enjeu prioritaire	2025
3. Identifier les enjeux orphelins	3.1 Identifier les porteurs des enjeux et comprendre lesquels sont orphelins	Pour chaque enjeu identifié dans le portrait, établir le porteur de dossier	Un porteur de dossier est identifié pour chaque enjeu recensé dans le portrait	2022	Direction et CA
		Valider si le porteur du dossier est actif		Les enjeux orphelins sont identifiés	2024



**PRIORITÉ 2 : RASSEMBLER, CONCERTER ET INFLUENCER LES INTERVENANTS RÉGIONAUX**

OBJECTIF SPÉCIFIQUE	MOYEN	TÂCHE/ACTIVITÉ	CIBLE	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE
1. Favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux	1.1 Agir à titre de rassembleur pour les enjeux prioritaires et orphelins identifiés en P1	Rassembler les intervenants concernés par les enjeux prioritaires et orphelins identifiés en P1	Tous les enjeux prioritaires et orphelins identifiés en P1 ont un porteur actif	2024	Direction et CA
		S'assurer que des solutions sont apportées par les intervenants impliqués		2024	Direction et CA
		Promouvoir les stratégies d'actions concertées		2024	Direction et CA
2. Favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région	2.1 Assurer une représentation sur les comités et tables sélectionnés	Identifier les comités et tables prioritaires selon les enjeux identifiés en P1	Un représentant du secteur environnemental est nommé sur tous les comités et tables prioritaires	2022	CA
		S'assurer qu'un représentant du CREAT ou d'un autre organisme environnemental y soit nommé		2022	CA
		Assurer un suivi avec les organismes environnementaux des enjeux traités pour vérifier si des solutions ont été apportées	Un suivi annuel est réalisé avec les organismes environnementaux nommés aux comités et tables prioritaires	2025	Direction
3. Inciter les intervenants régionaux à intégrer la protection de l'environnement et le développement durable dans leurs actions	3.1 Faire connaître la position du CREAT	Rédiger des mémoires et des avis	2 mémoires et 3 avis rédigés annuellement	2025	Direction et CA
		Les rendre publics	Tous les mémoires et avis sont publiés annuellement sur le site Internet	2025	Responsable des communications
	3.2 Favoriser une couverture médiatique	Diffuser des communiqués de presse	8 communiqués de presse diffusés annuellement	2025	Responsable des communications
4. Améliorer la visibilité de l'organisme auprès de la population	4.1 Informer la population des enjeux régionaux	Rédiger des infolettres sur les enjeux environnementaux régionaux	5 infolettres diffusées annuellement	2025	Responsable des communications
	4.2 Assurer une présence active sur les médias sociaux	Établir un calendrier de publication et une stratégie pour les médias sociaux	2 000 abonnés dont le quart sont actifs et réactifs	2025	Responsable des communications
		Réaliser les publications prévues au calendrier		2025	Responsable des communications
Assurer des publications spontanées lors d'événements imprévus	2025	Responsable des communications			



**PRIORITÉ 3 : CIBLER ET RÉALISER DES ACTIVITÉS POUR INFLUENCER LES DÉCISIONS ET LES ACTIONS**

OBJECTIF SPÉCIFIQUE	MOYEN	TÂCHE	CIBLE	ÉCHÉANCIER	RESSOURCES
1. Réaliser des projets, développer des outils, offrir de la formation, sensibiliser les intervenants régionaux et la population	1.1 Organiser un événement majeur de type sommet, forum ou colloque	Sélectionner un enjeu prioritaire sur lequel portera l'événement majeur	Un événement majeur durant la période couverte par le plan stratégique	2023	Direction et CA
		Organiser l'événement, en assurer la promotion		2025	Équipe
		Mesurer l'impact de l'événement (retombées médiatiques, nombres de personnes inscrites, etc.)		2025	Responsable des communications
	1.2 Organiser des événements rassembleurs de type conférence ou table-ronde	Sélectionner un enjeu annuel	Un événement rassembleur par année	2021	Direction et CA
		Choisir la forme et organiser l'événement (virtuel, conférence, table de discussion, etc.)		2025	Équipe
	1.3 Développer et réaliser des projets pour les dossiers portés par le CREAT	Sélectionner des projets en fonction des enjeux identifiés en P1, des sources de financement et de l'expertise disponible	Développer 1 projet en fonction des enjeux identifiés en P1 par année	2025	Équipe
	1.4 Développer des outils pour les projets portés par le CREAT	Identifier des outils pertinents à diffuser ou à développer	Développer 1 outil par projet majeur par année	2025	Équipe
	2. Soutenir la réalisation de projets, le développement d'outils, l'offre de formations et la sensibilisation de la population et des intervenants régionaux	2.1 Soutenir les projets des intervenants régionaux	Évaluer si les projets répondent à des enjeux identifiés en P1	3 lettres d'appui fournies par année	2025
Établir les moyens de soutien disponibles selon les ressources humaines et financières			2025		CA
2.2 Offrir du soutien selon la Stratégie d'accompagnement des groupes environnementaux (SAGE)		Vérifier l'admissibilité de la demande selon la SAGE	1 demande soutenue par année	2025	CA
		Réviser la SAGE	La SAGE est révisée	2022	CA



**PRIORITÉ 4 : ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'ORGANISATION**

OBJECTIF SPÉCIFIQUE	MOYEN	TÂCHE	CIBLE	ÉCHÉANCIER	RESSOURCES
1. Assurer le maintien et le développement de l'expertise de l'équipe relativement aux enjeux identifiés en P1	1.1 Mettre en place un plan de développement des employés	Cibler les expertises à développer pour l'organisme en se basant sur les enjeux identifiés à la P1	Tous les employés permanents ont un plan de développement et de formation complété et suivi annuellement	2025	Équipe
		Élaborer les objectifs de développement de chacun des employés dans le cadre d'une rencontre personnalisée		2025	Direction
		Assurer le suivi des objectifs de développement		2025	Direction
2. Assurer une gestion responsable des risques	2.1 Élaborer une politique de gestion des risques	Mettre en place un comité de travail	Une politique de gestion des risques est élaborée	2025	CA
3. Assurer une saine gouvernance de l'organisme	3.1 Assurer le recrutement et la relève des administrateurs	Cibler les postes sensibles et à risque	Les 9 postes d'administrateurs sont pourvus annuellement	2025	CA
	3.2 Procéder à l'évaluation du rendement et des orientations de l'organisme	Évaluer annuellement le CA, le CE et la direction générale	Une évaluation annuelle est réalisée	2025	CA
		Réviser les lettres patentes, statuts et règlements et code d'éthique	Une révision effectuée durant la période couverte par le plan stratégique	2025	CA
	3.3 Proposer des formations sur la saine gouvernance et le rôle des administrateurs	Assurer une veille et transmettre les informations	2 formations suivies durant la période couverte par le plan stratégique	2025	CA
4. Augmenter le nombre de membres	4.1 Assurer la rétention des membres actuels	Procéder à une campagne annuelle de renouvellement	Renouveler 95 % des membres actuels annuellement	2025	Adjointe administrative
	4.2 Acquérir de nouveaux membres	Revoir la définition des membres aux règlements généraux	Augmenter le nombre de membres à 100 durant la période couverte par le plan stratégique	2025	CA
		Cibler des membres potentiels et élaborer une campagne d'adhésion annuelle		2025	Direction
5. Diversifier les sources de financement	5.1 Développer des offres de services (formations, plan d'action) auprès des municipalités et des MRC	Cibler les problématiques pour lesquelles les municipalités et les MRC pourraient bénéficier de notre expertise	1 nouveau service offert pour le secteur municipal	2022	Équipe
		Développer un service répondant à ces besoins		2023	Équipe
		Faire la promotion de ce service auprès de la clientèle cible	5 contrats signés durant la période couverte par le plan stratégique	2025	Équipe
	5.2 Développer des offres de services (formations, plan d'action) auprès des entreprises	Cibler les problématiques pour lesquelles les entreprises pourraient bénéficier de notre expertise	1 nouveau service offert pour les entreprises régionales	2022	Équipe
		Développer un service répondant à ces besoins		2023	Équipe
		Faire la promotion de ce service auprès de la clientèle cible	5 contrats signés durant la période couverte par le plan stratégique	2025	Équipe
6. Assurer la pérennité des employés	6.1 Assurer la rétention des employés actuels	Offrir un salaire concurrentiel et des avantages sociaux attrayants grâce à la politique salariale	Renouvellement annuel de tous les contrats des employés	En continu	Direction
	6.2 Assurer un climat de travail adéquat	Mettre en place la politique de fonds social	Réalisation de différentes activités sociales pour les employés	En continu	Employés

